

acceptent d'y participer. Cette conférence se déclare favorable au maintien de la présence française et à l'organisation de la défense civile¹³⁰. Comme le souligne le chercheur Jacques Morel, c'est une première concrétisation de la demande de front commun du ministre Debarge¹³¹.

Habyarimana est affaibli. Le ministre de la Défense français, Pierre Joxe, le juge « par son intransigeance politique, et par son incapacité à mobiliser sa propre armée, largement responsable du fiasco actuel¹³² ». Pour le ministre de la Coopération Marcel Debarge, il « est désorienté et à bout de souffle¹³³ », et selon le général Quesnot, « la coalition qui soutenait le président Habyarimana s'est disloquée¹³⁴ ». Le chef de l'État paraît hésiter entre tenter de reprendre les rênes et quitter le pouvoir : l'ambassadeur Martres signale le 30 mars que Habyarimana envisage discrètement d'« abandonner la présidence de la République » à condition que « sa sécurité et celle de sa famille soient assurées » et avec « une promesse formelle de ses adversaires de ne pas engager de procès contre lui et les siens »¹³⁵ ; le 25 avril, Habyarimana évoque à nouveau « son souhait de se retirer de la vie publique, à la fin de la période de transition », ce qui est un nouvel indice direct de son affaiblissement¹³⁶. Selon Martres, aux yeux des extrémistes de la CDR, Habyarimana est un « président usé par vingt années de pouvoir » et « qui a finalement tout raté »¹³⁷.

Au retour de son voyage avec Marcel Debarge, Guy Penne, ancien conseiller Afrique du président

Mitterrand, suggère à Pierre Bérégovoy, le Premier ministre, de suspendre la coopération avec le Rwanda¹³⁸. Au contraire, les militaires français présents au Rwanda cautionnent la discrimination contre les Tutsis. En effet, en février-mars 1993, les soldats français de l'opération Noroît établissent aux abords de Kigali, seuls ou avec des militaires des Forces armées rwandaises ou des gendarmes, des points de contrôle où ils « demandent aux Rwandais leurs papiers d'identité et fouillent les voitures à la recherche d'armes¹³⁹ ». Officiellement, ils doivent seulement empêcher les membres du FPR de passer¹⁴⁰. Dans les faits, ce sont tous les Tutsis qui sont concernés, comme on le voit dans l'incident raconté par une rescapée du génocide :

On est arrivées à un barrage de Français. Ils nous ont arrêtées : « Montrez vos papiers. » On leur a dit : « Mais pourquoi vous nous contrôlez ? Ça ne vous regarde pas, c'est pas une histoire de Français, c'est une histoire de Rwandais. » Ils nous ont répondu : « Mesdemoiselles, on est désolés, mais on doit vous contrôler pour voir qui est l'ennemi. » On leur a demandé : « Quand vous voyez nos cartes, comment vous voyez qui est l'ennemi ? » Ils ont dit : « On sait très bien que les Tutsis sont les ennemis¹⁴¹. »

Selon des témoins rwandais, aux abords de Kigali, ce sont même les soldats français qui trient les Tutsis, qu'ils insultent, interrogent, frappent et retiennent pour les remettre ensuite aux autorités rwandaises, ou font

105. Filip Reyntjens, *Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'histoire*, Bruxelles et Paris, Cahiers africains / Afrika Studies n° 16, L'Harmattan, 1995, p. 58 ; Human Rights Watch (HRW), Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, sous la direction d'Alison Des Forges, Paris, Karthala, 1999, p. 125 [fgt].
106. Commandant Tango Mike, lettre au président Habyarimana (objet : naissance et raison d'être des Amasasu), 20 janvier 1993 [fgt].
107. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 244.
108. *Ibid.*, p. 244.
109. *Ibid.*, p. 253.
110. HRW et FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 133 [fgt].
111. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 156.
112. *Ibid.*, p. 155.
113. *Ibid.*, p. 156.
114. Dominique Pin, note au président Mitterrand (objet : Rwanda. Appel du président Habyarimana), 19 février 1993 [fgt].
115. Général Christian Quesnot, note à Hubert Védrine (objet : Rwanda), 20 février 1993 [fgt].
116. Stephen Smith et Dominique Garraud, « Les rebelles s'arrêtent aux portes de Kigali », *Libération*, 22 février 1993 ; Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 106 ; Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 216.
117. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 216.
118. Marie-France Cros, « Intervention française accrue au Rwanda », *La Libre Belgique*, 23 février 1993 [fgt].
119. Général Didier Tauzin, *Rwanda. Je demande justice pour la France et ses soldats. Le chef de l'opération Chimère témoigne*, Jacob-Duvernert, 2011, p. 64.
120. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 337.
121. Reproduit dans François Graner, « "Ouvrons les archives !"... Mais ensuite ? », *Billets d'Afrique et d'ailleurs*, n° 256, avril 2016.
122. Pierre Joxe, note au président Mitterrand (objet : Rwanda), 26 février 1993 [fgt].
123. Amiral Jacques Lanxade, « Je n'ai aucun état d'âme sur le Rwanda... Pourquoi est-ce qu'on vient nous chercher sur Turquoise ? », entretien avec François Graner, *La Nuit rwandaise*, n° 10, avril 2016, p. 81.

124. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 254.
125. Dominique Pin, note au président Mitterrand, 14 janvier 1993 [fgt].
126. Bruno Delaye, note au président Mitterrand (objet : Rwanda, mission à Kigali et Kampala), 15 février 1993 [fgt].
127. *Ibid.*
128. DGSE, « Rwanda. Éléments d'information », fiche particulière n° 18149/N, 18 février 1993 [fgt].
129. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 217.
130. Monique Mas, *Paris-Kigali 1990-1994*, op. cit., p. 250-251 ; Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 217.
131. Jacques Morel, *La France au cœur du génocide des Tutsis*, op. cit., p. 137.
132. Pierre Joxe, note au président Mitterrand (objet : Rwanda), 26 février 1993 [fgt].
133. Renaud Denoix de Saint Marc, notes prises lors du Conseil restreint (objet : Rwanda), 3 mars 1993 [fgt].
134. Général Christian Quesnot, note au président Mitterrand, 1^{er} avril 1993, in Bruno Boudiguet (éd.), *Rwanda. Les archives « secrètes » de Mitterrand*, op. cit., p. 265.
135. Georges Martres, télégramme diplomatique Kigali 361, « Entrevue avec le président Habyarimana », 30 mars 1993.
136. Audition de Georges Martres, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. III, vol. 1, p. 122.
137. Georges Martres, télégramme diplomatique Kigali, « Position du CDR sur les accords de Dar es Salam », 11 mars 1993, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., p. 218 [fgt].
138. Monique Mas, *Paris-Kigali 1990-1994*, op. cit., p. 255.
139. David Chazan, « Rwanda France. Interrogations à Kigali sur la présence militaire française au Rwanda », AFP, 7 mars 1993 ; Jean-Hervé Bradol, in Laurent Larcher, *Rwanda, ils parlent. Témoignages pour l'histoire*, Seuil, 2019, p. 620 et 633.
140. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 165.
141. Marie-Laure Colson, « "Les Français entraînaient les miliciens hutus". Une rescapée témoigne sur le rôle trouble de Paris lors du génocide », *Libération*, 26 février 1998, cité par Jean-Paul Gouteux, *La Nuit rwandaise. L'implication française dans le dernier génocide du siècle*, Paris, Izuba-L'Esprit frappeur, 2002, p. 440-441.